



Procès-verbal de la 43^e assemblée générale de l'Association des Paysannes jurassiennes

Le 15 mars 2024 à 19h30 à Lajoux

Début : 19h40 – fin : 21h15

Présidence : Edwige Steulet

Secrétariat : Caroline Bailat

Ordre du jour :

1. Bienvenue
2. Désignation des scrutatrices
3. Approbation du PV de l'assemblée du 14 mars 2023
4. Rapport annuel 2023
5. Comptes APJ et Groupe Apéro 2023
6. Rapport des vérificatrices
7. Election d'une nouvelle membre au comité
8. Horizon 2024
9. Intervention de Madame Anne Challandes pour l'USPF
10. Intervention de Monsieur François Monin pour Agrijura
11. Remerciements aux brevetées
12. Divers

1. Bienvenue

La présidente ouvre l'assemblée à 19h40 en remerciant les paysannes présentes de s'être déplacées pour cet évènement. Elle présente l'ordre du jour et demande si quelqu'un a des modifications à y apporter. Comme ce n'est pas le cas, il est accepté tel que présenté sans modification.

Edwige annonce que l'assemblée générale sera enregistrée afin de faciliter la rédaction du PV.

Elle remercie la secrétaire pour son travail mais également pour son grand investissement tout au long de l'année.

Elle salue les invités présents :

- ✓ Vouillamoz Maude et Vouillamoz Geneviève : association valaisanne des paysannes
- ✓ Isabelle Kämpf : union des paysannes et des femmes rurales du Jura Bernois
- ✓ Natacha Stauffer et Elodie Vuillomenet : union des paysannes neuchâteloises
- ✓ Charrière Maryline et Liaudat Karin : association Fribourgeoise des paysannes
- ✓ Barbara Tanner : association romande des paysannes professionnelles
- ✓ Anne Challandes : présidente de l'Union Suisse des Paysannes et Femmes rurales
- ✓ Jean-Paul Lachat : service de l'économie rural
- ✓ Olivier Boillat : représentant de la fondation rurale interjurassienne
- ✓ François Monin : directeur Agrijura
- ✓ Pauline Godat : présidente du parlement jurassien
- ✓ Mme Mathilde Jolidon : membre d'honneur de l'APJ.



Selon liste des présences : 41 personnes sont présentes à l'assemblée générale dont 29 avec droit de vote.

La liste des personnes excusées pour cette assemblée est consultable auprès de la secrétaire.

La présidente s'adresse à l'assemblée en réitérant ses vœux de bienvenue et en remerciant les paysannes pour leur contribution essentielle à l'agriculture jurassienne :

Particulièrement touchées par la crise agricole qui secoue la Suisse, les paysannes sont en première ligne face aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontées.

« Nous subissons la baisse des prix du lait, des céréales et d'autres produits agricoles. Cette baisse des prix ne nous permet plus de vivre dignement de notre travail. Les charges administratives et les normes environnementales ne cessent d'augmenter. La grande distribution impose ses prix et ses conditions aux agriculteurs, ce qui réduit encore notre marge de manœuvre. »

En tant que paysannes, il est tout à fait compréhensible de ressentir de la colère et de la frustration en constatant que les prix de nos produits sur les étalages des géants oranges ont encore pris l'ascenseur. Vous avez travaillé dur pour produire une denrée de qualité, et il est injuste que vous ne puissiez pas en tirer un revenu décent !

« Votre travail est d'une importance capitale pour notre canton : Vous nourrissez nos familles, entretenez nos paysages et préservez nos traditions. Vous êtes les garantes d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Votre engagement est exemplaire. Vous faites face à de nombreux défis, mais vous ne cessez jamais de vous battre pour votre métier et pour l'avenir de l'agriculture. »

« Aujourd'hui, osons exister ! »

Soyons fières de nos produits, fruits de notre travail acharné et de notre passion pour la terre. Partageons notre savoir-faire avec le public, faisons découvrir aux consommateurs la richesse et la diversité de l'agriculture jurassienne, expliquons-leur notre métier, nos valeurs et nos difficultés. Éduquons les consommateurs sur l'importance d'une agriculture durable et locale. Encourageons-les à choisir des produits locaux et de saison, à soutenir les paysans et à s'engager pour une alimentation saine et responsable.

Soyons fières de ce que nous sommes et de ce que nous faisons. Unissons-nous pour faire face aux défis qui menacent notre profession.

Ensemble, nous pouvons construire un avenir meilleur pour l'agriculture jurassienne et pour le monde rural.

N'oublions jamais que nous sommes les garantes d'une alimentation saine et durable. Notre engagement est essentiel pour l'avenir de notre planète et pour la santé des générations futures.

Alors, osons exister, montrons notre savoir-faire, engageons-nous, défendons nos valeurs et soyons fières d'être paysannes jurassiennes !

La présidente demande aux paysannes présentes de brandir leurs slogans et de se lever.

Les membres du comité se lèvent et se retournent pour montrer les slogans sur les t-shirts.

2. Désignation des scrutatrices

2 scrutatrices sont nommées, il s'agit de : Katia Belser et Pauline Jeannotat



3. Approbation du PV de l'assemblée du 14 mars 2023

Comme indiqué sur la convocation à l'AG 2024, le PV de l'assemblée générale du 14 mars 2023 est disponible sur le site AgriJura. La lecture de ce dernier n'est pas demandée. L'assemblée approuve le PV de Mme Raphaëlle Stegmann par un levé de mains.

4. Rapport annuel 2023

Les divers thèmes abordés dans le rapport annuel sont présentés par les membres du comité.

- Nouvelle image de l'APJ : Jessica Mercier

En 2023, l'association des paysannes jurassiennes s'est parée de nouvelles couleurs et de deux nouveaux symboles : l'abeille et le tournesol qui illustrent nos valeurs et portent le message de l'amitié, du partage, du bonheur et de la solidarité. Un travail considérable s'est mis en place concernant l'image de l'APJ, répondant à un constat : nous manquions de visibilité et d'une image correspondant à nos nouvelles perspectives de communication. De nouveaux flyers ainsi qu'un film de présentation puis la réalisation d'un roll-up et d'une banderole, moyens indispensables pour être vu et reconnu lors de nos représentations ont été réalisés.

La machine était lancée à un détail près, il nous manquait un support rassembleur et fédérateur pour nos membres. Si très vite le choix du t-shirt s'est imposé, le cahier des charges s'est étoffé encore plus vite. Choix des couleurs, choix de la police, appartenance cantonale, mais aussi unité paysanne avec notre faîtière, modernité, diversité autant de critères, qui ont abouti durant l'été, non pas à un, mais à une collection de dix T-shirt. Un design et dix slogans différents car il n'existe pas "une paysanne", mais "des paysannes", toutes semblables mais toutes aussi différentes.

Jessica invite les membres présents à l'assemblée à visiter notre coin boutique.

- Réseaux sociaux : Aurélie Chèvre

La nouveauté cette année est le groupe WhatsApp qui regroupe 143 paysannes. Ce groupe professionnel permet de relayer les informations, les actualités etc. C'est un diffuseur d'informations qui permet en outre à celles qui ne sont pas présentes sur les réseaux d'accéder aux informations capitales. C'est donc le canal central qui donne accès à toutes les infos.

En 2022, nous avons décidé de nous afficher sur les réseaux sociaux via Instagram et Facebook qui ont eu un accueil plutôt prudent de la part des paysannes. Force est de constater que l'actualité agricole nous a donné raison de persévérer dans cette direction. Il est absolument nécessaire de continuer à montrer qui nous sommes et à diffuser les portraits des paysannes. Ces réseaux peuvent aussi nous permettre de défendre notre métier et notre patrimoine aujourd'hui plus que jamais. Les réseaux sont un moyen de militer, une preuve de notre engagement de la profession.

Utilisons les réseaux parce que les paysannes ont des choses à dire et ne sont plus invisibles. Nous ne visons pas les dix milles followers mais attendons des interactions entre les paysannes afin de consolider notre communauté numérique.

Aurélie met en avant notre rubrique 7'Elle désormais à l'origine de 16 portraits et qui fait un carton.

- Manifestations 2023 : Elodie Girardin

L'APJ a participé à plus de 7 manifestations durant cette année :



L'assemblée des déléguées le 26 avril à Berne. Cette assemblée nous a permis d'échanger avec les associations paysannes Romandes et de faire connaître notre nouvelle présidente et certaines des nouvelles membres de notre comité, une journée durant laquelle nous avons appris beaucoup de choses.

Les portes ouvertes à la ferme du 4 juin, entre Courroux et Courcelon. Il nous tenait à cœur de participer à cette manifestation pour promouvoir notre association, nos livres de recettes mais aussi et surtout pour être au contact de la population afin de répondre à ses questions.

Grève des femmes le 14 juin à Delémont. Etant une association féminine, il était évident pour nous de suivre le mouvement violet, une opportunité de donner de la visibilité à la paysanne ainsi qu'à l'APJ.

Fête de la forêt et du bois le 10 septembre au Mont de Coeuve. Pour la vente de pâtisseries, une fête ou l'entre-aide était le maître mot. En effet, les paysannes de la région ont pâtissé, pâtissé, pâtissé, à tel point que tout un local a dû être aménagé. Nous avons fait don du surplus à des écoliers en visite le lendemain au Mont-de-Coeuve.

Marché des produits du terroirs du 22 au 24 septembre à Courtemelon. Un marché pour mettre en avant le savoir-faire des paysannes jurassiennes : sirops, fromage, viande séchée et la fameuse recette Jurassienne des strifflates que nous avons revisitée aussi en salées pour l'occasion. Une opportunité aussi de mettre la femme paysanne à l'honneur en affichant les visages de ces dernières avec leur domaine de production.

Foire du Jura à Delémont 21 octobre, un lieu incontournable, pour échanger, pour être visible avec un jeu concours sur le stand avec des graines de tournesols à planter. Un mois aussi idéal pour allier solidarité et octobre rose. L'APJ soutient la ligue contre le cancer du sein durant la foire du Jura, un don leur sera versé quelques jours plus tard.

L'Agroprix à Berne le 3 novembre. Soutenir, voilà aussi le rôle de l'APJ, de plus, un projet jurassien. C'était sans savoir que ce jour allait nous faire partager des montagnes d'émotions lors des résultats et l'annonce de la victoire Jurassienne de fenaison bleue, Aurélie et Simon Chèvre à Mettembert, que nous félicitons encore aujourd'hui.

Un bilan positif pour les manifestations, mais rien n'aurait été possible sans vous, chères paysannes. Nous tenons à vous remercier pour votre temps, vos pâtisseries, votre soutien, votre aide durant cette année 2023.

2024 s'annonce belle, nous vous rassurons, les idées fusent au comité.

- Journée du Lait à l'école : Miriam Moser

50 écoles ont participé à la journée du lait à la pause le 31 octobre 2023 avec un total de 5136 élèves qui ont reçu un verre de lait. Miriam remercie chaleureusement les familles paysannes qui donne de leur temps pour cette journée.

On recherche encore des bénévoles pour le 31 octobre 2024



5. Comptes APJ et Groupe Apéro 2023

Les comptes sont présentés par Maryline Buchwalder, caissière de l'APJ.

Les comptes APJ présentent un bénéfice de 1699 CHF. Les charges fixes sont couvertes par la contribution d'Agrijura. Un investissement de 8508 CHF a été fait pour la promotion de l'APJ, notamment avec la production de T-Shirts à l'effigie de l'association. Maryline demande si les membres présentes désirent des explications concernant la présentation des comptes 2023.

La parole n'est pas demandée pour la présentation des comptes et, au vu des manifestations et projets prévus pour 2024, un budget est présenté. Ce budget ne doit pas être approuvé par l'assemblée et est présenté à titre indicatif.

6. Rapport des vérificatrices

Les documents usuels des vérificatrices des comptes sont lus par Claudine Oberli aux membres de l'assemblée.

Les comptes sont acceptés comme présentés. Edwige remercie la caissière de l'APJ et la caissière des comptes apéro pour leur excellent travail.

7. Election d'une nouvelle membre au comité

Edwige présente Marie-Laure Buchwalder de Montenol en tant que nouvelle membre au sein du comité. Représentante de la région « Clos du Doubs », cette dernière s'était annoncée auprès du comité au lendemain de l'assemblée générale 2023. Pour des raisons personnelles, Marie-Laure ne peut pas être présente à l'assemblée générale.

L'assemblée accepte Marie-Laure en tant que membre du comité par applaudissement.

8. Horizon 2024

Une ligne d'horizon a été rédigée afin de mettre quelques projets en avant sans oublier les projets en cours. La présidente présente cette ligne d'horizon avec quelques points importants cités ci-dessous :

- Continuité des réseaux sociaux : le comité souhaite avoir des retours et des idées de contenu émanant des membres afin que ces réseaux nous ressemblent et que toutes se sentent incluses dans ce qui est présenté.
- Renforcement de la collaboration avec Agrijura, notamment pour la journée des écoliers à la ferme. Cette collaboration grandissante est réjouissante pour l'APJ.
- Unir les paysannes romandes à travers un projet de calendrier de l'avent qui permettrait de proposer des produits locaux issus d'exploitations agricoles au grand public. Cette idée a été accueillie chaleureusement par les associations paysannes approchées.

2 projets choisis par le comité sont présentés lors de l'AG : Ecoliers à la ferme et Groupe Apéro.

- Ecoliers à la ferme : Miriam Moser



Tous les 2 ans, les écoliers à la ferme sont proposés sur une exploitation agricole jurassienne. Cette année, cette journée aura lieu au Breuleux chez la famille Sauser.

Afin de sensibiliser un maximum d'enfants, le comité aimerait proposer cette journée tous les ans.

Pour ce faire, l'organisation de ces journées doit être simplifiée :

Le comité va mettre en place des boîtes didactiques selon les branches de productions proposées au Jura. Ces boîtes seront emmenées sur les exploitations lors des journées des écoliers à la ferme.

Nous espérons pouvoir compter sur un bon nombre de bénévoles pour nous aider à faire découvrir le monde agricole aux enfants.

- Groupe Apéro

A la demande des groupes apéro, le 15 janvier dernier, une table ronde a été organisée pour discuter de l'avenir des apéritifs des paysannes des différents districts.

Les présidentes et les membres des comités des groupes apéro, des représentantes des sections régionales, des paysannes et des membres du comité de l'APJ ont été conviées.

25 personnes ont pris part à cette soirée.

L'objectif était de mettre en lumière les difficultés et les buts de chacune afin de créer un objectif commun.

Ces difficultés peuvent être résumé en 3 catégories :

La 1^{ère} : des difficultés d'organisation et de structure

La 2^{ème} : des difficultés de coordination et de communication

La 3^{ème} : un manque de personnel en particulier dans les postes à responsabilité

Après avoir pris soin de retranscrire tout ce qui avait été dit lors de la table ronde, après avoir reçu de nombreux retours, le comité a mis en lumière 3 objectifs communs :

Le 1^{er} : créer un système efficace avec une structure et une organisation permettant de promouvoir et valoriser les paysannes

Le 2^{ème} : création d'une structure facilitatrice pour la coordination et la communication du groupe afin de favoriser la solidarité paysanne.

Le 3^{ème} : création de pôles définis permettant d'assurer une bonne coordination et une promotion des produits du terroir.

Ces trois objectifs nous mènent à un objectif global : **la création d'une entité cantonale** dont l'organigramme serait présenté comme suit :



ENTITÉ CANTONALE



Une ébauche des rôles de la coordinatrice cantonale, des responsables de district ainsi que de l'APJ dans ce projet ont été présentés :



ENTITÉ CANTONALE

Coordinatrice cantonale

Réceptionner et traiter les demandes de prestation

Répondre aux demandes, rédiger les offres, rencontrer les clients, agender et planifier les prestations

Réaliser la gestion administrative

Facturation des prestations, paiement des charges, paiements du personnel, paiements des marchandises, bouclage des prestations, Utilisation d'outils facilitant les flux d'information

Soutien aux responsables de districts

Collaborer avec la responsable de district dans l'organisation de l'évènement, des commandes des marchandises, de la gestion du personnel et de la préparation du matériel

Intégration au comité de l'APJ

Relais des responsables de districts et des paysannes/ productrices
Transmission des comptes, Bilan d'activité annuel



ENTITÉ CANTONALE

Responsable de district

Promouvoir l'entité cantonale dans son district

Transmettre les demandes de prestation à la coordinatrice, Proposer des actions et/ou des modifications d'offres/prestations à la coordinatrice

Soutien à la coordinatrice dans l'organisation des événements

Coopérer à l'organisation de la prestation, supervision du personnel et du matériel le jour de l'évènement, transmission des décomptes du personnel et des marchandises à la coordinatrice

Collaborer avec les paysannes

Être à l'écoute et disponible pour les paysannes et les productrices, Relais entre les paysannes/productrices du district et la coordinatrice



ENTITÉ CANTONALE

APJ

Soutien structurel, administratif et financier

Nomination de la coordinatrice cantonal, modification des statuts APJ, Rédaction d'une Charte, Investissement dans du matériel commun, supervisons en cas de conflits

Comptabilité

Rédiger la comptabilité, vérification des comptes, présentation des comptes lors de AG, Budgétiser les investissements

Identité visuelle

Création d'une identité visuelle, tenue de vestimentaire

Marketing et Promotion

Site internet, numéro d'appel unique, impression de flyer et publicité, relais sur les réseaux sociaux, visibilité dans les médias

Une rémunération à la prestation ou à l'année pour ces postes pourrait être envisageable après avoir été discutée via un groupe de travail.

Un plan d'action est présenté à l'assemblée au cas où cette dernière donnerait compétence au comité pour poursuivre ce projet. Il définit les points d'actions ainsi que les dates auxquelles ces actions devront être effectuées. Toute paysanne intéressée ou qui a des questions pour ce projet peut se rapprocher du comité. De son côté, le comité va informer ses membres et rechercher la coordinatrice ainsi que les responsables de district. Le lancement du projet se ferait le 15 mai pour autant que les



postes à responsabilités soient pourvus. L'entité cantonale serait présentée dans son intégralité lors de l'assemblée générale 2025.

Edwige reprend la parole à la fin de l'exposé et propose de donner la parole à l'assemblée pour toute remarque ou question concernant le projet.

- *Michele Grolimond: le groupe de la vallée de Delémont a mis une annonce sur le Terrien pour rechercher une responsable, est-ce encore d'actualité au vu du projet de l'APJ ?*

Edwige Steulet : le groupe de la vallée à mis cette annonce car il y a beaucoup de demandes pour des apéros mais malheureusement, très peu de réponses sont apportées à ces demandes et actuellement, une personne temporaire s'en occupe.

- *Yvette Petermann prend la parole et souligne l'importance de continuer avec ces groupes apéro et valide complètement l'idée de regrouper les entités actuellement indépendantes afin de pérenniser ces apéros. Le lien entre agriculteur et consommateur est favorisé par ces apéros. Elle souhaite plein succès à l'APJ pour ce projet.*

Vu qu'il n'y a pas d'autres questions, Edwige informe l'assemblée que les premières ébauches de projet peuvent être demandées auprès du comité et seront envoyées aux personnes intéressées.

De plus, des informations supplémentaires seront envoyées via WhatsApp au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Afin de pouvoir avancer dans ce projet, le comité a besoin de la validation de l'assemblée pour continuer ou non dans ce projet qui demandera beaucoup d'énergie pour sa mise en place, pour créer un groupe de travail qui se penchera sur les problèmes et les solutions à leur apporter.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur la question suivante :

Donnez-vous compétence au comité de concrétiser le projet groupe apéro jurassien tel que présenté lors de l'assemblée générale du 15 mars 2024 ?

Résultat :

29 ayants droit selon liste des présences à l'AG

OUI : 24

NON : 0

ABSTENTIONS : 5

La présidente remercie l'assemblée de donner compétence au comité et ainsi de pouvoir continuer le projet.

9. Intervention de Madame Anne Challandes pour l'USPF

Anne Challandes salue les personnes présentes à l'assemblée et remercie l'APJ pour l'invitation à prendre la parole lors de cette dernière. Via l'APJ, les paysannes sont membres de l'USPF qui compte



environ 50'000 membres réparties dans toute la Suisse. L'USPF est l'une des plus grandes associations féminines de Suisse.

Elle présente les points sur lesquels elle va nous informer lors de l'assemblée : les prestations de l'USPF pour ses membres ; comment et où l'USPF peut-elle porter vos préoccupations ; sur quels thèmes principaux l'USPF s'est-elle engagée en 2023.

Les prestations de l'USPF :

- Un cours a été mis sur pied de manière modulaire mais il est actuellement accessible qu'en allemand. Il s'agit d'un cours pour les femmes qui souhaitent s'engager dans une organisation ou qui le sont déjà. On y aborde différents thèmes, notamment la communication, la gestion de séances, la résolution des conflits etc.
- Aide aux associations au niveau de la gestion des adresses et mise à jour des membres ainsi que la transmission des informations à ces derniers. Cette aide se fait via un logiciel gratuit qui permet d'administrer les adresses. Ce logiciel s'accompagne d'une formation donnée par l'intermédiaire du secrétariat général de l'USPF.

Comment et où l'USPF peut-elle porter vos préoccupations ?

- l'USPF est représentée dans environ 30 organisations. Au sein de ces comités ou ces conseils de fondation, l'USPF a la possibilité de participer aux discussions, partager ses connaissances et plus encore. Cela permet aussi d'influencer le cours des discussions et des réflexions, par exemple pour les questions sur les revenus agricoles, la révision du droit foncier rural pour lesquels il est important de se prononcer pour les droits des femmes et améliorer leur situation.

Sur quels thèmes l'USPF s'est-elle engagée en 2023 et s'engage-t-elle encore ?

- Alimentation et économie familiale : nouvelle composition au sein de la commission
- Projet #ALMA : l'USPF publie toutes les 2 semaines des « trucs et astuces » via les réseaux sociaux instagram et facebook. Il y a possibilité de télécharger la fiche correspondante au sujet traité sur le site internet.
- Economie familiale : peut appréciée mais pourtant nécessaire. La journée de l'économie familiale se déroulera le 21 mars 2024. Une vidéo concernant cette journée est disponible sur le site de l'USPF
- Recettes : la collaboration avec Swissmilk continue et rencontre un franc succès
- Formation de la paysanne : les femmes brillent lors des examens supérieurs. La meilleure note lors de examens de maîtrise agricole est obtenue par une femme. 241 femmes ont réussi l'examen professionnel de paysanne en 2023
- Politique familiale et sociale : en septembre sera voté la révision de la LPP. l'USPF recommande le OUI parce que cette loi apporte de meilleures prestations en faveur des femmes, spécialement celles qui travaillent à un pourcentage réduit.

Plus de femmes en politique : Depuis 2023, 15 membres de l'USPF siègent au Conseil national ou au Conseil des États



- Les femmes dans l'agriculture : amélioration des chiffres pour la rémunération et la prévoyance. 55% des conjointes sont rémunérées sur les exploitations agricoles, ce qui leur donne accès à un 2^e pilier.

Anne Challande recommande à chacune de se rendre sur le site www.ma-situation.ch afin de voir où il y a des lacunes dans leur situation personnelle.

- Surmenage et prévention du burn-out : l'USPF propose une plateforme d'aide et de soutien.
- Votation sur l'initiative sur la biodiversité : l'USPF prône le non. Le défi jusqu'en septembre est donc de faire comprendre au peuple que l'agriculture en fait déjà bcp pour la biodiversité et de leur montrer ce que nous faisons.

Anne Challandes remercie Edwige pour son invitation, félicite l'APJ pour son dynamisme et souhaite une bonne suite aux paysannes dans leurs beaux projets.

10. Intervention de Monsieur François Monin pour Agrijura

Au nom d'Agrijura, François remercie l'APJ pour l'invitation à l'assemblée générale 2024 ainsi que pour sa collaboration tout au long de l'année, particulièrement avec ce nouveau vent de dynamisme.

Il excuse son président qui ne peut pas être présent ce soir.

Il relève l'engagement solide pour le comité de l'APJ en collaboration avec Agrijura et félicite l'engagement des membres du comité face à la défense professionnelle notamment lors des journées des écoliers à la ferme, par leur présence à la foire du Jura et se réjouit des idées de ces dernières pour les 50 ans d'Agrijura en 2025.

De façon très professionnelle, les paysannes jurassiennes ont pris part aux discussions concernant les divers thèmes de la politique agricole tout en donnant une image rajeunie, plaisante qui donne envie d'être lue et écoutée même avec des positions qui peuvent parfois être fermes.

L'image positive et ferme du comité est très importante face au grand public, particulièrement dans les moments que l'on vit aujourd'hui avec des révoltes agricoles bien présentes qui ont parfois besoin d'être canalisées. François Monin, encourage le comité à continuer sur cette voie.

La mère des batailles de François Monin est le prix à la production. Le sujet mérite qu'on s'y attache qu'on y porte toute notre attention.

Tout est plus simple si on peut avoir des prix corrects, notamment aussi pour pouvoir cotiser (LPP, assurance sociales etc).

AgriJura est conscient du problème des assurances sociales et soutient activement les réformes actuelles en se positionnant sur la protection sociale de la conjointe dans le cadre de la PA 22+.

Cette année ça ne sera pas le seul sujet traité.

AgriJura compte sur l'APJ pour la communication et son soutien lors des projet futurs.

En conclusion, François Monin donne son avis personnel en affirmant que l'agriculture jurassienne est entre de bonnes mains avec une association des paysannes jurassiennes très dynamique et grâce aux divers représentants jurassiens dans les associations agricoles suisses.

Il remercie l'assemblée pour son écoute et souhaite une longue et belle vie aux paysannes Jurassiennes.

Edwige remercie François pour son intervention et le soutien d'AgriJura.



11. Remerciements aux brevetées

Marie-Antoinette Froidevaux prend la parole pour présenter brièvement le travail qui doit être fourni pour l'obtention du brevet, en conciliant vie de famille, vie professionnelle et félicite chaleureusement les paysannes brevetées en les encourageant à continuer leur excellent travail.

Les paysannes brevetées sont nommées mais aucune ne s'est déplacée pour participer à l'AG.

Elles sont applaudies par l'assemblée pour l'obtention de leur brevet.

12. Divers

Jean-Paul Lachat :

M. Lachat transmet les salutations des autorités jurassiennes.

C'est un plaisir pour lui de participer à cette assemblée très différentes des autres assemblées très protocolaires. La façon d'aborder les problèmes au sein de l'APJ est bien plus légère en néanmoins tout aussi efficace.

Aujourd'hui, les lourdeurs administratives et les charges mentales pour obtenir les paiements directs sont devenues impensables. Actuellement nous comptons plus de 20 mesures pour les paiements directs. L'espérance de M.Lachat est de pouvoir diminuer drastiquement toutes ces mesures administratives. Des réflexions sont actuellement en cours. La question est comment simplifier les choses. Oser aller plus loin, faire en sorte d'avoir le courage de simplifier, autant pour les paysans que pour l'administration et tout le monde y trouvera son compte.

Il salue une meilleure reconnaissance du travail de la paysanne. Dès 2027, on devra s'assurer que les paysannes qui travaillent sur l'exploitation soient couvertes au niveau social. Une des principales difficultés réside dans la complexité à rédiger les ordonnances.

Le canton du Jura rencontre actuellement des difficultés financières et inévitablement, le canton a tranché dans le budget et a dû imposer un programme économique. Pour l'agriculture, cela représente 900'000 en moins répartis comme suit :

300'000 de moins pour la FRI. La formation de la paysanne ne sera pas impactée.

300'000 de moins pour l'élevage et 300'000 de moins pour les améliorations structurelles.

Il félicite l'APJ pour le dynamisme dont elle fait preuve. Le rôle des paysannes au niveau de la communication se perpétue et est irremplaçable car elles touchent des secteurs que les hommes ne touchent pas. La paysanne jurassienne est indispensable au fonctionnement des exploitations agricoles.

Il remercie l'APJ pour son invitation et souhaite une bonne soirée à toutes les paysannes présentes.

La présidente remercie Jean-Paul Lachat pour son intervention.

Simone Clémence :

Représentante de l'APJ à la commission des marques des produits du terroir pour le Jura et Jura bernois, Mme Clémence nous donne une description de la commission. Depuis plus de 10 ans, elle y représente les paysannes de l'APJ. Elle aimerait se retirer de la commission à la fin de son mandat et



demande donc à l'APJ de réfléchir à une personne pour lui succéder. Une paysanne qui fait de la vente directe et qui porte de l'intérêt aux produits labellisés pourrait convenir à ce poste.

Olivier Boillat :

Olivier Boillat nous apporte les salutations de la FRI qui fête ses 20 ans en 2024. Il souligne qu'il aime venir aux assemblées générales mais surtout travailler avec les paysannes qui font preuves de dynamisme et de créativité sans fin. Il relève que les classes sont pleines au niveau de la formation agricole pure. Les cours de formation continue sont aussi relativement bien remplis cette année. Il félicite les 6 diplômés au brevet ainsi que les 2 diplômées au diplôme de la paysanne.

Il attend toujours des paysannes pour participer aux émissions de radio.

Il remercie l'APJ d'avoir participé au concours des produits du terroir 2023 avec son assortiment de strifflates revisitées et se recommande déjà pour l'édition de septembre 2025.

Au niveau des produits et services, il constate que le consommateur ne dépense que 6,3% dans nos produits, mais côté services, le consommateur est beaucoup moins regardant. Il faut ne faut donc pas négliger les services tels que les apéros et l'agritourisme.

Il remercie les paysannes pour l'invitation et félicite ces dernières pour tout le travail effectué et pour le magnifique travail visuel qui a été mis en place.

La présidente remercie Olivier Boillat pour son intervention.

Barbara Tanner :

Elle transmet les salutations du comité de l'ARPP, l'association des paysannes professionnelles. Des flyers sont mis à disposition et elle invite les paysannes à faire partie de l'association et à participer à leur sortie annuelle.

Vu que la parole n'est plus demandée, la présidente invite les paysannes à se regrouper par slogan (qu'elles avaient choisi en entrant) pour prendre part aux débats qui leur seront proposés lors de la partie récréative.

Elle remercie son comité pour son travail monumental et son investissement à 200% tout au long de l'année et demande à l'assemblée de les applaudir.

L'assemblée est suivie d'un apéritif préparé par le groupe apéro des Franches-Montagne.

Glovelier, le 13 mai 2024

La présidente
Edwige Steulet

La secrétaire
Caroline Bailat